

Discours vœux de la municipalité

Bernard Carouge - 8 janvier 2019

Madame la députée, chère Patricia Lemoine,
Mesdames et messieurs les sénateurs et sénatrices, Arnaud de Belenet,
Madame la conseillère régionale, Marie Pierre Badré,
Madame la présidente de la communauté de communes, chère Monique Bourdier,
Mesdames et messieurs les conseillers communautaires,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et messieurs les forces de l'ordre, de la gendarmerie et des pompiers en vos grades et qualités,
Mesdames et messieurs,
Chères Créçoises, chers Créçois,

Une fois n'est pas coutume, je vais commencer par vous raconter une courte histoire : celle d'une jeune fille créçoise partie vivre au Canada.

De là-bas, elle a suivi toute l'année l'actualité de notre ville via le site. Il y a quelques semaines, elle est revenue dans son village de Crécy la Chapelle. Avec son centre-ville, ses nouveaux commerces, elle l'a trouvé transformé.

Elle a affirmé que l'image que nous donnons est celle d'une petite ville extrêmement dynamique, qui a su garder les valeurs auxquelles elle est toujours très attachée.

Cela nous a fait particulièrement plaisir. Car c'est ce que nous recherchons, l'équipe municipale et moi-même : garder notre caractère rural de gros village, et continuer à œuvrer pour que cette image soit bien en adéquation avec la réalité.

Bien sûr, notre ruralité ne doit pas nous empêcher d'entreprendre. La Venise briarde a toujours eu une vocation touristique à laquelle nous croyons tous. Ainsi, nous avons réalisé les projets qui nous permettent d'améliorer notre qualité de vie et qui sont bénéfiques à tous.

Le Parcours des Places, subventionné à plus de 40 %, s'est achevé en 2018 après deux années de travaux, qui ont naturellement un peu perturbé le quotidien de chacun.

Le bourg a retrouvé un cachet et un confort d'utilisation que personne ne remet en cause aujourd'hui. Les travaux ont effacé les stigmates des inondations de 2016. L'ensemble du parc de stationnement a été réorganisé et reste entièrement gratuit. Les voiries et trottoirs ont été réhabilités.

Le parcours des places conforte aujourd'hui notre commerce local dans une dynamique que beaucoup de villes nous envient.

Par ailleurs, Crécy-la-Chapelle est fière de compter parmi ses habitants le clown russe Slava Polunin dont la résidence, le **Moulin Jaune**, était déjà classé jardin remarquable d'Ile de France. Il vient d'être labellisé « patrimoine d'intérêt régional » fin 2018. Pour ceux qui ne connaissent par encore le site, je vous invite à y faire un tour, c'est un lieu magique.

Le Crécy safari Park est sur les rails : le futur parc animalier se situera au sein du prestigieux golf de Crécy. L'heure est aujourd'hui aux travaux, avec 40 emplois à la clé.

Nous avons aussi la chance d'avoir un patrimoine historique remarquable : dont notre **Collégiale** qui fêtera ses 800 ans cette année.

Cette église était « la plus belle de Seine-et-Marne après Meaux », disait Bossuet. Il faut qu'elle le reste : nous devons chaque année assurer sa bonne conservation à travers un plan pluriannuel d'investissement, et la DRAC va nous aider à assurer ces travaux. Les 800 ans de la Collégiale se préparent depuis plusieurs mois avec les associations et des habitants volontaires et en partenariat avec la communauté de communes du Pays créçois. Plusieurs temps forts marqueront cette année commémorative et festive : des portes ouvertes en avril, des conférences, permettront à chacun de mieux connaître cette collégiale au riche passé. Nous poursuivrons avec les fêtes du jumelage, puis une fête médiévale avec spectacle équestre en juin. Suivront les journées du patrimoine, les journées d'artisans d'art, et un sons et lumières qui mettra en valeur notre histoire locale.

Mais la qualité de vie, c'est aussi l'entretien de notre environnement. Dans cet esprit, nous poursuivons nos efforts pour améliorer **l'entretien des rues**, avec le renforcement de l'équipe technique et la réorganisation des tâches. L'entretien des espaces verts et des bas-côtés des hameaux et du bourg sera poursuivi et renforcé en 2019. Cependant, chacun d'entre nous doit aussi prendre sa part de responsabilité. Tout geste d'incivilité participe à dégrader notre ville. Dans le bourg comme dans les hameaux, nous serons intransigeants pour faire respecter le bien commun.

Au delà de la fierté que nous partageons pour notre village, ce que nous souhaitons au quotidien, ce sont aussi des services.

Des services de santé tout d'abord :

Depuis hier, une **permanence SOS médecins** a ouvert dans les locaux communaux de la mairie annexe. La proximité de médecins en dehors des heures d'ouverture des cabinets habituels doit permettre de rassurer les habitants.

La désertification médicale est un phénomène national ; pour autant, devons nous nous y résoudre sans rien tenter ? C'est pourquoi la ville travaille avec les professionnels de santé de Crécy-la-Chapelle pour l'installation d'une **future maison médicale**. Elle rassemblera les médecins dans un lieu adapté et sécurisé, à loyer très attractif. C'est le seul moyen que nous avons pour attirer de nouveaux médecins et pour anticiper le départ en retraite de nos praticiens.

Nous pensons aussi à nos jeunes.

Lors de cette rentrée nous avons obtenu **l'ouverture de 3 classes** pour maintenir un nombre d'élèves par classe qui soit acceptable. Ces 3 classes ont pu être absorbées par le groupe scolaire qui a été conçu dans cette perspective.

De même, nous anticipons pour la maternelle : les tout-petits scolarisables à la rentrée 2020 entreront dans leur **école agrandie de 2 classes supplémentaires**. L'objectif est d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Pour les jeunes, nous avons ouvert un **pump track** (ou skate park si vous préférez) en accès libre cet été au Pré-Manche.

Enfin, les jeunes pratiquants du football américain pourront s'entraîner sur un terrain spécialement aménagé depuis cette année. Ces nouveaux équipements viennent compléter les agrès sportifs et le terrain synthétique qui ont vu le jour en 2017 et connaissent un vif succès.

Enfin, la sécurité est un service que nous vous devons, avec l'aide des services de secours et de sécurité.

J'en profite pour saluer le lieutenant Damien Pauvert, arrivé sur la commune cet été pour succéder au capitaine Pierre Buriller.

En concertation avec ses services, nous poursuivons l'installation de la **vidéoprotection** notamment dans les hameaux.

Le renforcement de **l'éclairage public** avec un passage progressif en Led contribue également à sécuriser les parcours piétons, avec plusieurs mâts installés en 2018, rue Charles Dullin et à la Chapelle.

En matière de **circulation routière**, engageons le processus pour remettre le piéton au cœur des préoccupations de sécurité. Les premiers travaux sur la RD 934 à la Chapelle ont permis d'aménager un premier passage surélevé. Ils se poursuivront en 2019 avec d'autres opérations programmées sur la départementale et dans le hameau de Férolles.

Concernant le **PLU**, notre travail vise avant tout à maîtriser l'urbanisation. Malgré la pression immobilière forte, nous sommes attachés à protéger nos hameaux, nos espaces naturels et nos surfaces agricoles. Le règlement et les plans de zonage seront soumis une dernière fois à votre avis dans quelques semaines, je vous encourage à participer à cette dernière phase d'enquête publique avant son approbation.

L'aménagement de la commune rappelle aussi le risque d'inondation. Avec l'aide du Syndicat du Grand Morin, nous avons **motorisé toutes nos vannes** en 2018.

Cette action permet à nos agents d'intervenir de nuit comme de jour, et en toute sécurité, pour lever ou baisser les ouvrages qui régulent

le niveau d'eau en cas de crue. Le gain de temps n'est pas négligeable, vous le savez, quand il s'agit de mettre ses biens à l'abri. A défaut d'empêcher l'eau de monter, nous agissons de façon préventive sur les équipements comme sur les règles d'urbanisme du prochain PLU.

Ainsi, chaque nouvelle construction créçoise devra être dotée d'un système de rétention des eaux pluviales. Dans les hameaux, chaque projet devra conserver 60% de pleine terre au minimum pour lutter contre l'imperméabilisation des sols.

A l'aube de la disparition annoncée du Pays Créçois, Crécy-la-Chapelle devra bientôt rejoindre une nouvelle intercommunalité. L'important n'est pas tant de savoir quel est notre lieu de vie, où nous allons faire nos courses à Val d'Europe, à Meaux ou à Coulommiers, mais bien de décider dans quel environnement nous souhaitons vivre : que notre village reste rural, avec des espaces naturels préservés, un lieu où il fait bon vivre ensemble. Nous voulons rester une ville à taille humaine sans pour autant obérer un développement économique et touristique bénéfique, une ville où chacun connaît son voisin et lui parle.

Notre position géographique nous conforte comme **porte d'entrée du futur Parc Naturel régional Brie et Deux Morin** et de la Vallée du Grand Morin.

Nos atouts patrimoniaux vont dans ce sens : pour rappel, nous sommes l'une des trois **zones de protection du patrimoine** architectural, urbain et paysager du futur PNR qui a reçu le soutien de la présidente de la région Ile de France Valérie Pécresse en mars 2018.

Nous avons beaucoup d'ambition pour notre village. Il nous faut conjuguer histoire et tourisme, ruralité et développement économique, en continuant de maintenir notre qualité de vie. Beaucoup a été fait conformément au programme pour lequel nous avons été élus. Il reste encore à faire.

J'ai conscience que beaucoup d'efforts ont été entrepris pour le centre-ville, mais ils étaient nécessaires. Notre prochain budget devra prioriser les **hameaux** : sécurisation des cheminements piétons à Férolles, à Montgrolle et à Libernon, installation d'éclairage Led dans chaque hameau, entretien des fossés et création de nouveaux trottoirs.

Je termine en remerciant les agents municipaux pour le travail qu'ils réalisent au quotidien avec beaucoup de professionnalisme, et bien entendu les adjoints et conseillers municipaux qui m'accompagnent dans la mise en oeuvre de tous ces projets.

J'adresse des remerciements tous particuliers aux acteurs de la vie locale qui font de Crécy-la-Chapelle une ville si dynamique : un grand merci à nos associations pour leur vitalité et ce qu'ils apportent à la commune, et à nos commerçants.

Je vous souhaite à toutes et à tous de beaux moments de partage et de joie pour 2019, et une pleine réussite dans vos projets, car c'est vers l'avenir que nous devons nous tourner pour avancer.
Excellente année à tous.